



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 14 – Semaine du 4 au 8 avril 2022

En bref

Tunisie :

- Des mesures économiques d'urgence à mettre en œuvre
- Le taux d'inflation sur un an confirme sa tendance haussière en mars à +7,2%
- La dette publique tunisienne atteint 80% du PIB en décembre 2021
- L'OCDE incite la Tunisie à mettre en œuvre ses réformes structurelles
- 20 M EUR financés par la Banque Mondiale pour encourager l'entrepreneuriat en Tunisie
- Les banques tunisiennes seraient fortement exposées aux effets indirects de la crise russo-ukrainienne selon S&P
- La production de phosphate enregistre une forte augmentation au premier trimestre 2022
- Les recettes touristiques en hausse de 48% au premier trimestre 2022

Libye :

- Le déficit public atteint 11,3 Md LYD au premier trimestre 2022
- L'Italie se tourne vers la Libye pour une alternative au gaz russe
- La Chine, premier fournisseur de la Libye selon la BCL
- Visite du ministre de l'économie en Tunisie pour renforcer la coopération économique

LE CHIFFRE À RETENIR

+7,2%

Le taux d'inflation sur un an de la Tunisie en mars 2022

Tunisie

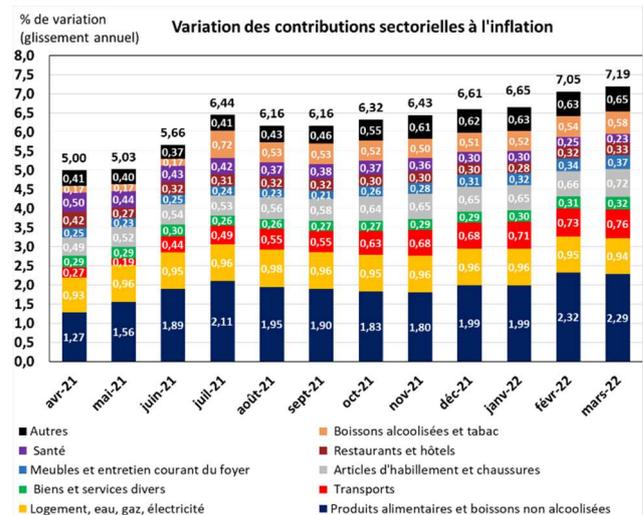
• Des mesures économiques d'urgence à mettre en œuvre

Au cours d'une conférence de presse le 1^{er} avril, le **ministre de l'économie et de la planification, Samir Saïed, a présenté les mesures d'urgence économique à mettre en œuvre cette année** pour surmonter la crise et résoudre les déséquilibres macro-économiques de la Tunisie. Ces mesures sont répertoriées en quatre axes : i) soutenir la trésorerie et l'accès au financement des entreprises, ii) redynamiser l'investissement, iii) faciliter la règlementation des affaires et iv) simplifier les procédures et promouvoir les exportations. Selon le document officiel publié par le ministère de l'économie, ces mesures sont primordiales dans le processus de sortie de crise. Elles seront suivies tout au long de leur mise en œuvre par le gouvernement, notamment à travers des discussions avec les partenaires sociaux et le secteur privé. Le ministre de l'économie a également déclaré que **la conclusion d'un accord avec le FMI était cruciale**, sans quoi il serait presque impossible de regagner la confiance des bailleurs de fonds et d'obtenir les montants nécessaires au financement du budget de l'Etat en 2022.

• Le taux d'inflation sur un an confirme sa tendance haussière en mars à +7,2%

Selon les [dernières données de l'INS](#), le **taux d'inflation, de +7,2% en glissement annuel (g.a.) en mars 2022, enregistre une hausse pour le sixième mois consécutif**, après +7,0% en février et +6,7% en janvier. Il s'agit du plus haut taux d'inflation observé depuis mars 2019. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » augmente à +6,8%, après +6,6% en février. L'augmentation de l'inflation est essentiellement liée à l'accélération de la hausse des prix des boissons alcoolisées et tabac (+21% en mars contre +19,4% en février), des prix du groupe « habillement et chaussures » (+9,8% en mars contre

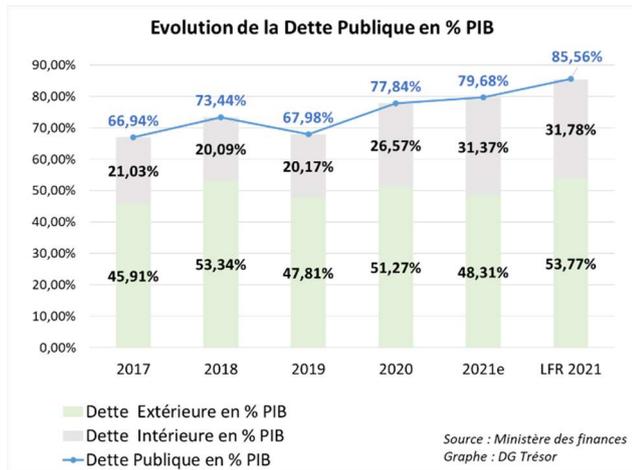
+8,9% en février) et des prix du groupe « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+6,1% en mars contre 5,7% en février). Les prix des produits alimentaires maintiennent leur rythme à la hausse (+8,7%), provenant principalement de l'augmentation des prix des œufs (+22,2%), de l'huile d'olive (+20,6%), des fruits frais (+18,9%) et des volailles (+14,1%). **L'inflation a globalement suivi une tendance à la hausse depuis début 2021, passant de +4,9% en janvier à +6,6% en fin d'année**, avec un pic notable en juillet à +6,4%, mois marqué par la suspension du Parlement et la destitution du Premier ministre.



• La dette publique tunisienne atteint 80% du PIB en décembre 2021

Selon [la brochure de la dette publique de décembre 2021](#) publiée par le ministère des finances, l'encours de **la dette publique a atteint 103,7 Md TND (32 Md EUR) en décembre 2021, soit 79,7% du PIB**, dont 60,6% de dette extérieure (48,3% du PIB) et 39,4% de dette intérieure (31,4% du PIB). L'encours de la dette intérieure est majoritairement constitué de bons du Trésor (46,7% de la dette intérieure). Quant à l'encours de la dette publique extérieure, il est composé principalement de dette multilatérale (54,2% de la dette extérieure), suivi de la dette provenant des marchés financiers internationaux (24,7%) et des créanciers bilatéraux (17,8%). Les estimations pour

2021 restent tout de même inférieures aux chiffres énoncés dans la loi de finance rectificative 2021 qui prévoyait une dette publique de 85,6% du PIB.



• L'OCDE incite la Tunisie à mettre en œuvre ses réformes structurelles

L'OCDE a présenté le 4 avril sa nouvelle étude économique sur la Tunisie dans laquelle elle mesure l'impact de la crise sanitaire et du conflit russo-ukrainien sur l'économie tunisienne et propose des solutions pour surmonter ces difficultés. Selon le rapport, **la Tunisie a été une des économies les plus touchées par la crise sanitaire parmi les économies de marché émergentes** (récession de 8,8% du PIB en 2020). Cependant, la croissance était déjà entravée avant même le début de la pandémie en raison de blocages structurels intrinsèques. **L'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles est donc primordiale**, d'autant plus que la crise actuelle et la hausse des prix des produits de base va aggraver les déséquilibres macroéconomiques existants. La priorité doit être donnée à **l'amélioration du climat des affaires et des politiques de travail et à la réforme des finances publiques, tout en favorisant un environnement politique stable**, a insisté Mathias Cormann, Secrétaire Général de l'OCDE. L'étude de l'OCDE présente 20 recommandations articulées en six rubriques : i) parvenir à une reprise durable, ii) ouvrir l'économie et renforcer la

concurrence, iii) réformer les entreprises publiques et renforcer la bonne gouvernance ; iv) concrétiser la transition verte ; v) favoriser la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité ; vi) améliorer les compétences et les politiques du marché du travail.

• 20 M EUR financés par la Banque Mondiale pour encourager l'entrepreneuriat en Tunisie

A l'occasion de la conférence de presse du 1^{er} avril au cours de laquelle le ministre de l'économie a présenté ces mesures d'urgence économiques, le ministre de la formation professionnelle et de l'emploi, Nasreddine Nsibi, a déclaré qu'un **accord de financement de 20 M EUR** avait été signé avec la Banque Mondiale pour **encourager l'entrepreneuriat dans cinq régions du pays**.

• Les banques tunisiennes seraient fortement exposées aux effets indirects de la crise russo-ukrainienne selon S&P

Selon une étude de Standard & Poor's Global Ratings, si les banques notées de la région MENA ne devaient pas subir de grandes retombées directes du conflit russo-ukrainien du fait de leur faible interaction avec les banques russes et ukrainiennes, **les banques tunisiennes seraient parmi les plus exposées de la région aux effets indirects de la crise** (hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, aversion grandissante des investisseurs pour le risque, etc.). La hausse des prix devrait aggraver les fragilités de l'économie à travers la hausse des dépenses de compensation et l'affaiblissement de la capacité du pays à répondre à ses obligations financières. En outre, l'exposition au risque souverain pourrait nuire au profil financier et commercial des banques tunisiennes. S&P prévoit **une augmentation des prêts aux particuliers de seulement 2% et un ratio des créances douteuses de 13% en 2022**. L'agence de notation estime par ailleurs que **les pertes de crédit seront élevées au cours des 2 prochaines années**.

- **La production de phosphate enregistre une forte augmentation au premier trimestre 2022**

La Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG), entreprise publique tunisienne en charge de l'extraction des minerais éponymes, a indiqué que **le volume de phosphate produit en Tunisie était passé de 369 000 tonnes au cours du premier trimestre 2021 à 1,13 M de tonnes au cours du premier trimestre 2022, soit une croissance de 202%**. A noter que la production, au cours du premier trimestre de l'année 2020, s'élevait à 1,18 M de tonnes, soit un niveau équivalent à celui réalisé au cours des trois premiers mois de l'année 2022. Pour rappel, en 2010 le secteur des phosphates participait à hauteur de 3,3 % du PIB (et 9 % des exportations tunisiennes) contre 1,7% au cours de l'année 2020 (3,3 % des exportations totales). Dans le même temps, la Tunisie est passée du 5^{ème} au 12^{ème} rang mondial en matière d'extraction de phosphate.

- **Les recettes touristiques en hausse de 48% au premier trimestre 2022**

D'après les données publiées par la Banque Centrale de Tunisie, **le montant des recettes touristiques est passé de 368,5 M TND (soit 112 M EUR) au cours du premier trimestre 2021 à 545,3 M TND (soit 166 M EUR) au cours du premier trimestre 2022**, enregistrant ainsi une **croissance de 48%**. A noter que la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a présidé au cours de la semaine un groupe de travail afin de mettre en place un plan de relance touristique *post-covid*. En effet, le tourisme est un secteur majeur en Tunisie qui génère environ 100 000 emplois directs (près de 400 000 emplois indirects) et représentait environ 4,2% du PIB en 2018 (près de 14% du PIB de manière indirecte selon une étude du bureau de conseil KPMG datant de la même année).

Libye

- **Le déficit public atteint 11,3 Md LYD au premier trimestre 2022**

La Banque Centrale Libyenne (BCL) a publié le bilan des recettes et des dépenses au premier trimestre 2022. Au cours de cette période, **le déficit public en Libye atteint plus de 11,3 Md LYD**. Les recettes s'élèvent à 3,4 Md LYD, contre des dépenses de 14,7 Md LYD. L'augmentation des dépenses au mois de mars s'explique par la déclaration des salaires de février 2022 qui n'avaient jusqu'alors pas été reportés. Par ailleurs, le faible montant des recettes est lié à la non-inclusion des revenus pétroliers au bilan du premier trimestre 2022. Concernant l'utilisation de devises au cours de la période, les estimations de la BCL s'élèvent à 5 Md USD. Ce chiffre comprend 2,7 Md USD pour couvrir les crédits documentaires, 1,8 Md USD pour les besoins personnels et l'hospitalisation, et 526 M USD pour les transferts du secteur public.

- **L'Italie se tourne vers la Libye pour une alternative au gaz russe**

Lors d'une conférence virtuelle le 4 avril, le ministre italien de la transition écologique, Roberto Cingolani, a annoncé que des discussions étaient en cours pour que l'Italie importe du gaz naturel libyen. L'Italie, qui importe environ 40% de ses besoins en gaz de Russie, cherche des alternatives d'approvisionnement depuis l'invasion de l'Ukraine. **Le ministre italien a déclaré que l'Italie conclurait les premiers accords dans les prochaines semaines pour obtenir davantage de gaz en provenance de Libye et d'autres pays fournisseurs**. 10 Md de mètres cube sont attendus cette année en provenance de Libye, d'Algérie et d'Azerbaïdjan pour alimenter l'Italie. L'objectif d'approvisionnement depuis ces pays sera de 20 Md de mètres cubes d'ici 2024.

- **La Chine, premier fournisseur de la Libye selon la BCL**

Selon les derniers chiffres de la BCL, **la Chine serait le premier fournisseur de marchandises de la Libye en 2020**. Les importations en provenance de Chine atteindraient 2,6 Md LYD en 2020, contre 1,2 Md LYD en 2016, soit une augmentation de 43% en quatre ans. La Turquie se classerait en deuxième position avec 2,3 Md LYD d'exportations en 2020, contre 1,2 Md LYD en 2016. Enfin, les Emirats Arabes Unis représenteraient le troisième fournisseur le plus important de la Libye avec des exportations avoisinant les 1,4 Md LYD. En revanche, les importations de la Libye en provenance d'Italie auraient chuté à 1,4 Md LYD, contre 1,8 Md LYD en 2016.

- **Visite du ministre de l'économie en Tunisie pour renforcer la coopération économique**

Le ministre de l'économie et du commerce, Mohamed Al-Hwejj, a rencontré la ministre tunisienne de l'industrie, des mines et de l'énergie, Nayla Gonji, le 31 mars en Tunisie. **Les différents volets de la coopération économique et des investissements ont été évoqués ainsi que le renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays**. Ainsi, les deux ministres ont abordé le sujet du mécanisme de révision de l'accord de libre-échange, l'établissement d'une zone franche entre les deux pays, le commerce de transit vers le marché africain, l'augmentation du commerce bilatéral et la réglementation de la circulation des marchandises sanitaires (médicaments et équipements médicaux) entre les deux pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Célia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>